

GROUPE EUROTUNNEL SA
PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

Déclaration mensuelle des transactions
sur actions ordinaires propres (ISIN : FR00105333075)

En application de l'article 241-4 du Règlement général de l'AMF et dans le cadre du programme de rachat d'actions approuvé par l'Assemblée générale du 27 juin 2008, Groupe Eurotunnel SA (GET SA) déclare ci-après les transactions réalisées sur ses propres actions pour la période du **01/07/2009** au **31/07/2009** :

Séance du	Nombre de titres achetés	Prix en €	Montant en €
27/07/2009	10 350 208	4,00	41 400 832,00
TOTAL	10 350 208		41 400 832,00